



PETITE ENFANCE - P. 6 **l'accueil, un enjeu majeur**

Sport - p.11

Le «Bike and Run», une nouvelle
compétition à l'horizon 2021

Énergies renouvelables - p.18

Centrale photovoltaïque, dernière ligne droite !

Sommaire

Affaires générales

- 4** Piscine intercommunale, une année exceptionnelle

Enfance - jeunesse

- 5** Restauration scolaire, une compétence partagée
- 6** Petite enfance : l'accueil, un enjeu majeur
- 8** Centres de loisirs, il a fallu s'adapter

Sports

- 10** Terrain de football synthétique, le projet peut voir le jour
- 10** Fermeture du City-stade
- 11** Le «Bike and Run», une nouvelle compétition sportive en 2021

Tourisme

- 12** Une saison fortement impactée
- 13** Geocaching avec le Secteur Jeunes

Communication

- 14** Rencontre avec Vincent Sauvageot, nouvellement élu à la communication

Affaires sociales

- 15** Retour sur le campagne de dépistage de la Covid

Travaux

- 16** Une micro-crèche à Moloy en 2021
- 16** Travaux rue Anatole France
- 17** Château Charbonnel, fin des travaux

Énergies renouvelables

- 18** Centrale photovoltaïque, dernière ligne droite

Développement économique

- 19** Le pacte territorial, une aide destinée aux PME
- 20** Rencontre avec Gérard Goulard de la Flight Academy
- 22** Ils se sont installés sur le territoire...

Magazine de la Covati n°22 - janvier 2020

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Luc Baudry • RÉDACTION : Vice-présidents et service communication

PHOTOS : Covati, sauf mention • MISE EN PAGE : Delphine Dugros

IMPRESSIION : I.C.O. 17-19 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon • TIRAGE : 6400 exemplaires • DÉPÔT LÉGAL : à parution



Édito



Le 28 octobre dernier, le Président de la République a annoncé le reconfinement de notre Pays pour une durée d'un mois minimum. Cette décision, qui paraissait inéluctable au regard de l'évolution de l'épidémie, aura un impact sur l'activité de notre pays, même si ce confinement est moins contraignant que le précédent.

Au sein de la Covati, nous avons immédiatement pris les mesures nécessaires à la protection des usagers mais également des agents des services intercommunaux.

Pour autant, nous avons également veillé à maintenir les services qui étaient autorisés à poursuivre leur activité : les services périscolaires et extrascolaires, le soutien à la parentalité et la restauration scolaire, et nous avons réorganisé ceux qui ne pouvaient plus accueillir les usagers en présentiel, l'école de musique notamment, dont les enseignants ont immédiatement reproposé des cours en distanciel.

Afin de soutenir l'activité économique, nous avons réalisé les investissements budgétisés en 2020, notamment la réhabilitation de la voirie Anatole France à Is-sur-Tille, le début des travaux de la salle communautaire à Marcilly-sur-Tille, et

l'acquisition du foncier pour la réalisation du futur terrain synthétique à Is-sur-Tille.

Je vous invite également à favoriser la consommation locale via la plate-forme « Je consomme Covati ».

Nous allons lancer l'appel d'offres pour la création d'une micro-crèche à Molo. Ce projet constitue une réponse indispensable à la problématique croissante de l'accueil de la petite-enfance sur notre territoire.

Enfin, au rayon des bonnes nouvelles, je souhaite la bienvenue aux entreprises Héli-Est et ARDPI qui sont les premières entreprises à s'installer sur le site de l'aérodrome intercommunal de Til-Châtel.

Dans ces moments si particuliers où le risque d'isolement, de nos aînés notamment, est grand, je veux vous réaffirmer mon investissement fort et entier pour que la solidarité intercommunale ne soit pas un vain mot sur le territoire de la Covati.

En cette période de fin d'année, qui ne ressemblera à aucune autre, je veux vous souhaiter d'excellentes fêtes et vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2021.

Luc Baudry

Président de la Covati





Piscine intercommunale une année exceptionnelle

En raison de la pandémie, l'organisation de la saison estivale a été un exercice difficile qui a nécessité une adaptation permanente.

De l'aveu même de Catherine Uhl, responsable de la piscine depuis plus de deux décennies, «l'été 2020 restera dans les mémoires.»

De nombreux aménagements

Parmi les grands changements, nous pouvons évoquer : la modification des dates d'ouverture (10 juin) et de fermeture de l'équipement (31 août), l'annulation des séances pour les scolaires, la mise en place d'un protocole sanitaire

strict, le déplacement de la billetterie à l'Office de tourisme, l'annulation des cours pour les adultes, la fermeture de la pataugeoire, l'installation permanente de lignes d'eau dans le grand bassin.

Un bilan qui reste positif

Comme toutes les piscines, la fréquentation a été largement impactée à la baisse (-66 %).

Toutefois, des points positifs apparaissent : les nageurs ont apprécié les lignes d'eau afin de pouvoir enchaîner les longueurs de bassin en toute tranquillité. Les familles ont apprécié le calme. La réorganisation des missions des saisonniers a permis d'axer le travail sur le ménage des sanitaires, ce qui a été unanimement remarqué par les utilisateurs.

Évidemment certains points restent à améliorer. Si l'organisation mise en place demeure, il faudra notamment calquer les horaires de vente des tickets d'entrée (à l'Office de tourisme) sur ceux de la piscine.

Une saison compliquée, mais des enseignements et une remise en question à positiver pour le futur.



Bruno Brilliard
Directeur général
des services



Restauration scolaire une compétence partagée

Depuis le 1er septembre 2017, la Covati gère la compétence « Restauration Scolaire » jusqu'alors détenue par les communes.

Il est apparu logique aux élus d'administrer cette action à part entière afin de mutualiser les moyens, proposer le même service au même coût à toutes les familles du territoire et rester cohérent quant à l'organisation des temps périscolaires gérés depuis 2003 par la Covati.

Mutualiser les moyens

Chaque école est accompagnée d'un accueil périscolaire avec restauration. Cette compétence est exercée dans des locaux qui appartiennent aux communes et qui font l'objet d'une convention de mise à disposition. Elles possèdent encore les obligations du propriétaire et facturent à la Covati l'ensemble des frais engagés (eau, électricité, frais de chauffage...).

Chaque salle de restauration est déclarée à la Direction Départementale Jeunesse et Sports et aux services de PMI du Conseil Départemental (pour l'accueil des moins de 6 ans), et bénéficie d'un agrément indiquant sa capacité d'accueil maximale. Cette capacité fixe donc le nombre maximum d'enfants que la Covati peut accueillir dans les locaux mis à disposition par les communes.

Tous les enfants scolarisés sur le territoire déjeunent à Is-sur-Tille, Marcilly-sur-Tille, Til-Châtel, Lux, Gemeaux, Marsannay-le-Bois, Marey-sur-Tille, Saulx-le-Duc, (et Spoy dès la fin des travaux), selon leur lieu de scolarité.

Découvrir les odeurs et les saveurs

Il s'agit d'assurer les repas des enfants, dans les meilleures conditions en termes de diététique, d'hygiène et de sécurité.

Dix agents de restauration sont chargés du bon fonctionnement de ce service avec les directeurs de sites périscolaires. Le prestataire, SHCB, basé à Longvic, livre chaque jour les repas sur les sites.

Des animations sont proposées à chaque période phare (Nouvel An chinois, semaine du goût, Carnaval, Noël...) dans le cadre d'ateliers de découverte. La valorisation du patrimoine culinaire, la promotion des produits de bonne qualité, la découverte des odeurs et des saveurs sont des aspects importants pour les élus de la Covati tout comme la sensibilisation des enfants à une meilleure prise en charge de leur alimentation et donc de leur santé.



Plus de 100 000 repas livrés chaque année

Le budget de ce service est de 453,5 K€. Le coût du repas servi est de 4,50 €, il est vendu 3,20 € aux familles. La COVATI participe à hauteur de 1,30 € sur chaque repas distribué.

Environ soixante-dix animateurs travaillent chaque jour pour la pause méridienne des enfants, encadrés par le directeur du site périscolaire. La coordination générale est assurée par Thomas Schneider.

Cécile Staiger

Vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse





Petite enfance

l'accueil, un enjeu majeur

Un programme ambitieux est en cours de réalisation avec la création de 2 nouvelles structures de type micro-crèche à Moloy et Til-Châtel.

Une demande en constante augmentation

Le territoire de la Covati compte 350 familles avec enfants de moins de 3 ans (soit 400 enfants de moins de 3 ans). Sur ces 350 familles, 73,5 % des parents travaillent.

76 % des habitants de la Covati travaillent hors de leur commune d'habitation. L'agglomération dijonnaise, où le bassin d'emploi est important, est facilement accessible. Le CEA Valduc et le Groupe SEB sont créateurs d'emplois et employeurs de nombreux parents résidant sur le territoire de la Covati.

L'arrivée potentielle de nouvelles familles, grâce aux projets immobiliers en cours, implique de nouveaux besoins qui doivent être pris en compte, notamment au niveau de l'offre et de la demande d'accueil des jeunes enfants.

Le diagnostic du projet de fonctionnement du Relais Petite Enfance, validé cette année, montre clairement la complémentarité des modes d'accueil (collectifs et individuels) et la baisse du nombre d'assistantes maternelles. Il met en évidence la nécessaire anticipation de création de places pour éviter un effet « ciseaux » trop important, engendrant un déséquilibre et des retards difficilement rattrapables sans gros investissement.

Des actions fortes pour la petite enfance

Depuis 2003, la compétence « accueil des enfants d'âge préscolaire » a été transférée à la Covati. Des orientations politiques, des axes de développement et un plan d'action ont été définis visant ainsi à répondre aux besoins des familles, notamment en termes de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.



Des actions fortes ont été menées en direction de la Petite Enfance : création d'un Relais Assistantes Maternelles communautaire (2007), création d'une Structure Multi-Accueil de 45 places à Is-sur-Tille (2009), soutien au fonctionnement d'une

micro-crèche privée à Marsannay-le-Bois (2010), création d'une micro-crèche à Gemeaux (2018).

La politique Petite Enfance s'inscrit dans une dynamique territoriale globale avec la mise en place d'une stratégie de développement urbain ambitieux au regard des nombreux projets menés par l'intercommunalité. Elle repose sur des enjeux importants et l'accueil des jeunes enfants reste un atout majeur pour le territoire, notamment au niveau de son attractivité pour les nouvelles familles et du maintien de sa population.

Pénurie d'assistantes maternelles

Sur le territoire de la Covati, comme sur les autres intercommunalités, le nombre global d'assistantes maternelles agréées est en diminution constante.

Leur nombre est passé de 175 en 2007 à 128 au 1er janvier 2020, soit une baisse de 26,9 %. Entre 2016 et début 2020, il n'y a eu que 20 nouveaux agréments délivrés. Les départs en retraite ne sont pas compensés.

La moitié des assistantes maternelles en activité aujourd'hui sera en retraite d'ici 2030, alors que les besoins d'accueil des jeunes enfants iront croissant. Depuis le début de l'épisode sanitaire compliqué que nous vivons, le Relais Petite Enfance nous a signalé que plusieurs assistantes maternelles allaient arrêter leur activité. Certaines d'entre elles vivent difficilement cette période : relations compliquées avec les familles, difficultés pour respecter les protocoles, peurs...

Un projet ambitieux

L'offre d'accueil actuelle sur le territoire ne couvre pas les besoins des familles. Il est donc important pour la Covati de prendre en compte trois enjeux majeurs : la baisse du nombre de professionnels de l'accueil individuel, la forte demande d'accueil dans les crèches existantes, l'arrivée de nouvelles familles.

Un programme ambitieux est en cours de réalisation avec la création de deux nouvelles structures de type micro-crèche à Moly et Til-Châtel. Elles viendront compléter l'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire de la Covati. Près de 20 familles pourront trouver une place dans chaque structure. La première devrait ouvrir ses portes fin 2021 et la seconde en 2023.

Soutenus par nos partenaires, la CAF, le Conseil Départemental et par l'État, ces projets apporteront aux familles du territoire la garantie d'un accueil collectif de qualité.



Il est prévu que le Relais Petite Enfance développe son champ d'action et devienne « guichet unique » pour que chaque famille puisse trouver un mode d'accueil qui lui correspond.

Les assistantes maternelles continueront d'avoir une place privilégiée au sein du Relais, elles pourront toujours participer aux animations et y trouver informations et réponses à leurs questions.

Cécile Staiger

Vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse



Centres de loisirs



© : Freepik

Il a fallu s'adapter

Les élus communautaires ont souhaité pouvoir proposer ce service au même nombre de familles que l'année précédente, 2 animateurs ont été recrutés pour privilégier les activités en petits groupes.

L'été 2020 restera comme étant celui d'après confinement. Les Centres de Loisirs de la Covati ont accueilli, comme chaque année, les enfants et les jeunes du territoire. Toutefois, en raison du contexte sanitaire, il a fallu s'adapter.

Il a été difficile de s'organiser tant les incertitudes qui pesaient sur l'organisation étaient importantes et les directives tardives. Habituellement, fin avril, le déroulement estival est connu. Cette année, il a fallu attendre le 18 juin et gérer le service différemment.

Une fréquentation identique à 2019

Les élus communautaires ont souhaité proposer le service au même nombre de familles que

l'année précédente. 120 enfants et jeunes ont été inscrits simultanément en juillet et août. La fréquentation est restée identique à 2019 mais 2 animateurs supplémentaires ont été recrutés pour privilégier les activités en petits groupes.

Un minibus supplémentaire a été loué afin que chaque groupe d'âge ait le sien et pour faciliter les temps de nettoyage des habitacles.

Les séjours et mini-séjours ont été annulés. Il fallait (et il faut toujours) éviter au maximum les brassages et les longs temps collectifs. Ce type d'activités n'avait plus de sens dans ces circonstances.

De nombreux aménagements

Un référent Covid a été nommé, son rôle est de vérifier que les protocoles soient respectés, les distributeurs de gel approvisionnés, les stocks de masques suffisants et que les informations données aux familles soient claires quant au déroulement des activités.

Les inscriptions via la plate-forme numérique ont permis de limiter l'accueil des parents dans les bâtiments et de garantir ainsi une application du protocole sanitaire la plus rigoureuse possible.



Un planning d'activités riche et varié

Les équipes pédagogiques ont su faire oublier aux enfants les semaines de confinement et malgré les contraintes, les plannings d'activités ont été riches de chasses aux trésors, grands jeux, sorties nature, mais aussi d'activités sportives comme l'escalade sur falaises, ou l'accrobranche. Le terrain multisports livré en juin a permis l'organisation de tournois de basket, foot, hand, olympiades...

La piscine intercommunale a accueilli plusieurs fois par semaine les enfants et les jeunes, qui ont pu aussi se déplacer sur différentes bases nautiques (la Liez, Beaune, Dole, Arc-sur-Tille) pour profiter de la fraîcheur.



La Covati, riche en possibilités d'activités a été le terrain de belles aventures à vélo, à pied, à cheval ou à poney. Ce fut l'occasion de découvrir une ferme pédagogique, la truffière, de jardiner...

Durant les rares moments pluvieux ou nuageux, les activités autour de la cuisine, la création d'un journal, la découverte des musiques actuelles ont permis de patienter en attendant le retour du beau temps, jamais très loin.

Les espaces et locaux mis à notre disposition à Marsannay-le-Bois et le nouveau Centre de Loisirs de la Covati à Is-sur-Tille (ouvert en juillet 2019) ont, jusqu'au 31 août, été le théâtre des vacances pour 430 enfants et jeunes différents. Le 1er septembre, les accueils périscolaires ont pris le relais.

Projet Slopido et visite d'une ferme

À gauche, les jeunes de la passerelle CM2 ont visité la ferme de Labergement pendant les vacances de Toussaint. Ils ont préparé des glaces au caramel qu'ils ont rapportées chez eux.

À droite, les ados du Secteur Jeunes, accompagnés du groupe Slopido, composé de Matthieu Jacot et Jean Gaudy, ont construit et enregistré des musiques originales pendant les vacances d'été. Les artistes en herbe ont ensuite partagé leurs productions avec les enfants du centre de loisirs lors d'un concert à l'école de musique.

Les vidéos sont à retrouver sur le site de la Covati > rubrique actualités.

Cécile Staiger

Vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse





Fermeture du City-stade

Des actes d'incivilité mènent à la fermeture de l'équipement.

En effet, cet équipement destiné à la jeunesse devait être un lieu d'échange, de lien social, de sport et de respect.

Malheureusement dès les premiers jours de sa mise en service, les riverains ont dû subir des nuisances liées à une utilisation totalement inadaptée : tapage nocturne, ivresse, agressivité, multiplication des déchets et ce malgré des équipements adaptés. Désireux de ne pas pénaliser l'ensemble des utilisateurs, la Covati et la mairie d'Is-sur-Tille ont convenu de réglementer l'accès via un arrêté municipal fixant les heures d'utilisation.

Malgré cela, et en dépit de l'intervention à

plusieurs reprises des gendarmes, rien n'y a fait et les riverains ont continué à subir les excès de quelques excités peu respectueux des règles de vie en société.

Soucieux de préserver la tranquillité publique, c'est donc tout naturellement qu'il a été décidé de procéder à la fermeture du city-stade et de n'en réserver l'utilisation qu'aux jeunes fréquentant le centre de loisirs d'Is-sur-Tille et uniquement pendant les heures d'ouverture de celui-ci.

Françoise Sagan disait : « j'ai trop le désir qu'on respecte ma liberté pour ne pas respecter celle des autres. » À méditer...

Terrain de football synthétique le projet peut voir le jour

À plusieurs reprises le Président de la Covati a fait part de la volonté des élus de construire un terrain de football synthétique afin de compléter l'offre existante.

Ce projet n'avait pu être lancé jusqu'à présent, la Covati ne disposant pas de foncier pouvant accueillir cet équipement. Le problème est aujourd'hui réglé. Les élus intercommunaux ont autorisé le Président à signer l'achat d'un terrain de 8 hectares situé sur la zone industrielle de Marcilly/Is-sur-Tille (face à l'usine SEB).

Depuis, une réunion de définition des besoins a eu lieu en présence des différents intervenants. Elle a permis de cerner précisément le projet sportif.

Il est important de signaler que l'achat de ce terrain constitue également une réserve foncière appréciable pour l'avenir de nos projets économiques, sportifs ou culturels...

Le Bike and Run



Une nouvelle compétition sportive à l'horizon 2021

Depuis l'inauguration de son premier parcours VTT en octobre 2019, la Covati a souhaité se lancer dans l'organisation d'un événement sportif d'envergure qui soit à la fois innovant et accessible à tous les niveaux.

En effet, notre territoire constitue un formidable « terrain de jeu » encore méconnu et le développement des sports de pleine nature constitue un facteur indéniable de développement économique et touristique.



Ainsi, la Covati, en partenariat avec la ligue régionale de triathlon, organisera son premier «Bike and Run» en octobre 2021.

En quoi consiste le «Bike and Run» ?

Le «Bike and Run» se pratique essentiellement en pleine nature et en binôme. Les équipes peuvent être mixtes, féminines ou masculines.

Cette épreuve sportive consiste, sur une distance donnée, à pratiquer du VTT et de la course à pied tout en s'échangeant le vélo. Le but étant de franchir la ligne d'arrivée ensemble. C'est une façon ludique de développer l'esprit d'équipe et de renforcer la cohésion.

L'objectif étant de faire découvrir cette discipline au plus grand nombre, nous vous donnons rendez-vous le 17 octobre 2021 pour venir vous faire plaisir sur les sentiers des vallées de la Tille et de l'Ignon.



Gilles Biancone

Vice-président en charge du sport et des équipements sportifs



Une saison touristique fortement impactée

Sur l'ensemble du territoire national, le tourisme a largement été bouleversé par la crise sanitaire actuelle. Une crise qui a aussi marqué l'Office de tourisme, tant au niveau de son accueil qu'à celui des actions menées en matière d'animation et de promotion.

Un agenda modifié

Sur les cinq marchés habituellement organisés de juin à octobre, deux ont pu être maintenus dans des conditions particulières (port du masque obligatoire, sens de circulation, distanciation physique et entre les stands). L'organisation de ces marchés a permis de soutenir les artisans et les producteurs, mais également de maintenir du lien social. Toutefois, le renforcement du protocole sanitaire de cet automne ne permettait plus d'organiser d'autres événements dans de bonnes conditions. Ils ont donc dû être annulés.



Marché nocturne de Marey-sur-Tille

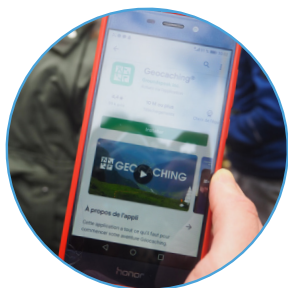


Marché nocturne de Marcilly-sur-Tille

Une fréquentation en hausse mais une baisse des demandes touristiques

Après son ouverture en mai dernier, l'Office de tourisme a effectué la vente des tickets de la piscine intercommunale, ce qui a eu un impact sur la fréquentation.

Une hausse de 19 % a été enregistrée sur la période du 01/06 au 30/09. Toutefois, seules 52 % des demandes étaient d'ordre touristique, ce qui témoigne d'une très faible demande liée aux offres du territoire et donc d'une baisse de fréquentation des clientèles touristiques habituelles, dont celle des étrangers (-65 %).



Géocaching avec le Secteur Jeunes

Mercredi 28 octobre, les jeunes du centre de loisirs de la Covati ont pu s'initier au Geocaching avec l'Office de tourisme des vallées de la Tille et de l'Ignon. Une opération inter-services qui a rencontré un franc succès !

Randonner et découvrir le patrimoine local c'est bien, mais le faire en s'amusant c'est encore mieux ! L'objectif de cette rencontre était de faire découvrir aux adolescents du Secteur Jeunes de la Covati ce jeu ludique connu internationalement sous le nom de Geocaching. Ce jeu consiste à trouver des caches géolocalisées à l'aide d'un smartphone.



Il a fallu gratter un peu la terre avant de pouvoir trouver la première cache à l'aide de l'application mais finalement toutes ont été trouvées !

Certains jeunes avaient déjà expérimenté l'application, et d'autres ont découvert une nouvelle façon de s'aventurer pour découvrir de nouveaux lieux.

Une majorité de geocaches a subi des dégradations et nécessite d'être améliorée. Avec les animateurs du centre de loisirs, les jeunes pourront donc fabriquer et imaginer de nouvelles caches avec des matériaux de récupération. L'objectif de cette sortie était bien entendu de faire découvrir ce jeu, mais aussi que les jeunes puissent visualiser où seront positionnées leurs futures caches.

Une seconde sortie sera programmée avec de nouvelles caches originales créées par le Secteur Jeunes afin de procéder à leur installation sur place.



Thierry Darphin

Vice-président en charge
du tourisme et de la culture



Un nouvel élu à la communication

Le 09 octobre 2020, Vincent Sauvageot a été élu conseiller communautaire délégué, chargé de la communication de la Covati.

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 45 ans, je suis responsable informatique et webmaster à la Direction départementale de la sécurité publique de la Côte-d'Or. J'ai été adjoint à la communication à la ville d'Is-sur-Tille de 2014 à 2020 et, sur ce mandat, je suis adjoint à la communication digitale.

Une expérience qui a fait de vous un candidat naturel pour prendre en charge la communication de la Covati ?

Le Président m'a sollicité pour cette mission car, au regard du développement de l'intercommunalité, il est essentiel de développer les actions de communication, digitales notamment. Je suis féru de nouvelles technologies et très au fait des nouveaux moyens de communication qui sont essentiels désormais pour toucher un maximum de monde en un minimum de temps.



Vincent Sauvageot
Conseiller délégué
chargé de la communication

Selon vous, quel est le rôle du service communication de la Covati ?

Il faut faire connaître les missions et les compétences de l'intercommunalité aux habitants. Beaucoup de gens ne les connaissent pas ou les confondent avec celles des communes. Il faut aussi valoriser le territoire d'un point de vue touristique, économique et humain.

Quelles orientations souhaitez-vous impulser à la communication de la Covati ?

Dans un premier temps, il était important de faire un état des lieux de ce qui existait et de ce qui manquait.

D'un point de vue institutionnel, il existe déjà des choses qui fonctionnent bien, comme le magazine de la Covati et le Covati infos, qu'il faut faire perdurer, mais il manque une page Facebook Covati.

À ce jour, il existe une page Facebook Covati tourisme, qui est liée à l'Office de tourisme. Elle offre des informations liées aux événements et aux animations du territoire, des idées de sorties, de randonnées, etc., mais il est important de pouvoir communiquer sur tous les sujets.

Cette nouvelle page Facebook Covati que nous allons créer nous permettra de parler de tous les domaines de compétences de l'intercommunalité : enfance-jeunesse, affaires sociales, sport, travaux...

Elle permettra également de donner la parole à toutes les communes et de partager leurs événements et manifestations.

Je souhaite également mettre en place un compte Instagram pour mettre en avant le territoire et les communes avec de belles

photos des monuments, des paysages, des manifestations... Il s'agira de valoriser le territoire d'un point de vue touristique.

D'ailleurs, la Commission communication va travailler en collaboration avec la Commission tourisme pour renommer la page Facebook Covati tourisme (et par la même occasion valider le nom du futur compte Instagram) avec une appellation plus explicite qui correspondra, non plus au nom de l'institution Covati comme c'est actuellement le cas, mais réellement au territoire touristique correspondant aux Vallées de la Tille et de l'Ignon.

Plus globalement, quel message aimeriez-vous faire passer à l'ensemble des communes de la Covati ?

Nous serons bien évidemment à leur écoute et nous étudierons chaque proposition et idées qui seront soumises lors des Commissions communication. Nous travaillerons ensemble en ayant toujours pour objectif la mise en avant de notre territoire et de ses richesses.

Retour sur la campagne de dépistage de la Covid

La Covati, en partenariat avec le Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne, la ville d'Is-sur-Tille et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté, a organisé un dépistage préventif par RT-PCR (écouvillon – coton-tige nasal) le mercredi 2 septembre dernier.

Celui-ci s'est déroulé de 7 h 30 à 13 h, à l'esplanade des Capucins à Is-sur-Tille. Tous les habitants de la Covati pouvaient se faire dépister gratuitement et sans rendez-vous. Sur place, la Croix Rouge a pris des mesures pour appliquer les gestes barrières et respecter la confidentialité des informations. Les infirmières libérales et le laboratoire BIO MED 21 ont effectué 225 prélèvements dont 6 se sont avérés positifs.

Ce dispositif s'inscrit dans la stratégie nationale « Protéger, tester, isoler » pour lutter contre le coronavirus. Il s'agit d'aller au-devant des patients afin de les encourager à consulter et à se faire dépister. Cette opération permet ainsi de renforcer l'accès aux soins, en ouvrant largement et gratuitement, le dépistage PCR (nasopharyngé).

Ensemble, continuons à être responsables et appliquons les gestes barrières.



Francis Perderiset
Vice-président en charge
des affaires sociales





Une micro-crèche à Moloy en 2021

La micro-crèche de Moloy est un équipement attendu pour la rentrée 2021. Implanté à l'entrée ouest du village, cet équipement a été pensé en cohérence avec le tissu résidentiel qui l'entoure : il reprend le gabarit et les formes de maisons individuelles du lotissement.

Dans son approche technique et environnementale, le bâtiment affiche l'ambition d'une construction durable : Les murs sont faits en ossature bois remplis d'une forte isolation en laine de chanvre. Une membrane d'étanchéité à l'air vient compléter la performance de

cette enveloppe qui, ainsi conçue, permet de limiter les déperditions de chauffage. En été, le plancher chauffant de la micro-crèche est réversible et peut devenir rafraîchissant. La ventilation double-flux permet de compléter les apports de chaleur ou de froid en fonction des saisons.

Dans un souci de matériaux compatibles avec la santé des enfants, les sols et peintures sont d'origine naturelle et limitent les émanations que l'on retrouve souvent dans ce genre de revêtements.

Rue Anatole France

Une nouvelle tranche de travaux a été réalisée cet été rue A. France à Is-sur-Tille.

Cette rue, qui supporte un gros trafic poids lourds, a déjà bénéficié de deux tranches de travaux (en 2006 et 2016) et il en restera encore une quatrième. Ces travaux ont pour but principal la rénovation en profondeur de la chaussée, pour la rendre circulaire aux camions, sans déformation. Ils comprennent également la mise en sécurité de la zone école, centre de loisirs



et restaurant scolaire par la création d'un plateau surélevé, limité à 30 km/h.

Une douzaine de places de stationnement ainsi que des zones de plantations ont été aménagées. Ce chantier, d'un coût de 311 315 €, a bénéficié d'une subvention de 30 000 € du Département. Le reste a été supporté à parts égales par la Covati et la commune d'Is-sur-Tille.

Château Charbonnel : fin des travaux



Avant les travaux



Après les travaux

Les travaux de ravalement de façade du château Charbonnel à Is-sur-Tille sont enfin terminés.

L'ancien château, construit au XVIII^e siècle et profondément remanié au XIX^e siècle par son propriétaire, le général Charbonnel, puis plus tard par son épouse, héberge aujourd'hui le siège de la Covati.

Le but de ces travaux était à la fois d'ordre pratique, pour remettre en état notre siège, et patrimonial, pour valoriser ce lieu historique issois. Les travaux de façade ont été réalisés par l'entreprise de BTP Moyse de Marsannay-la-Côte pour un montant total de 73 401,77 € HT. Ils ont été financés grâce à des subventions de l'État et du Conseil Départemental à hauteur de 30 % chacun.

Le ravalement a été réalisé en deux étapes : une première tranche a été faite durant l'été 2019, la deuxième, durant l'été 2020.

Jean-Denis Staiger

Vice-président en charge
des travaux et des infrastructures



Une rentrée originale

Malgré les tumultes dus à la crise sanitaire, l'école de musique a fait sa rentrée, avec quelques modifications nécessaires au respect des règles sanitaires strictes.

De nouveaux lieux de cours ont été improvisés afin d'appliquer la distanciation sociale. Vous avez donc pu profiter des sons du piano dans les halles de l'Office de tourisme en septembre puis au premier étage de la Covati, ou du son du cor au collège le jeudi, après l'école. Ce ne sont pas moins de 270 élèves qui se sont inscrits pour une nouvelle année musicale !

Aux rythmes des arrêtés et décrets, tous ces musiciens continueront leur apprentissage en présentiel ou en distanciel.

La chaîne YouTube « École de musique Covati » pourra permettre à tous de garder un lien avec l'école de musique.

Thierry Darphin

Vice-président en charge
du tourisme et de la culture





Centrale photovoltaïque dernière ligne droite !

Les travaux devraient débuter à Til-Châtel en novembre 2021.

La Covati est propriétaire de 30 hectares de terrains situés au nord de Til-Châtel, le long de la RD 974 et à proximité immédiate du péage de l'A31.

En 2016, le Conseil Communautaire a pris la décision d'orienter cette Zone d'Activités Économiques vers un projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol.

Les diverses étapes administratives et réglementaires du dossier ont été franchies : participation à l'appel d'offres de la Commission de régulation de l'énergie, permis de construire, étude d'impact, étude agricole, enquête publique, fouilles archéologiques...

La centrale, portée par la société Ib Vogt, sera raccordée au poste source de Marcilly-sur-Tille, situé à 7 kilomètres environ.

Le tracé du raccordement vient de faire l'objet d'un accord des différentes parties prenantes au dossier.

Ce projet, d'une emprise foncière de 26 hectares, revêt un double intérêt, à la fois environnemental et économique.

- Intérêt environnemental, car le futur parc photovoltaïque produira l'équivalent de la consommation annuelle de 5 813 ménages et permettra l'économie de 2 445 tonnes de CO2 par an.

La préservation des sols sera assurée puisqu'aucun aménagement irréversible ne sera réalisé.

Une dimension agricole est également intégrée au projet, avec la mise en œuvre d'éco-pâturage parfaitement compatible avec l'activité solaire.

- Intérêt économique également : en effet, les recettes locatives et fiscales liées au parc photovoltaïque permettront à la Covati de dégager des marges de manœuvre budgétaires futures.

Le début des travaux est programmé en novembre 2021 et la mise en service en mars 2022.

Florian Paquet

Vice-président en charge de la transition énergétique



Le pacte territorial une aide destinée aux TPE

De nombreux secteurs de l'économie ont été très sérieusement éprouvés lors de la première vague sanitaire liée au coronavirus. Pendant six semaines, l'activité a été limitée voire réduite à néant pour certaines professions.

Du côté des entreprises, les aides de l'État et notamment les prêts garantis ont permis de limiter les difficultés de trésorerie et les faillites.

C'est dans cet esprit que la région, dans le cadre de sa compétence économique dévolue par la loi NOTRÉ du 7 août 2015 a voté un Pacte Territorial relayé par les EPCI qui le souhaitent.

La COVATI a fait le choix, lors du conseil communautaire de début septembre, d'y adhérer.

Il s'adresse aux TPE (Très Petites Entreprises) de 0 à 10 salariés et repose sur deux fonds :

- un fonds régional d'avances remboursables sous forme de prêt à l'entreprise allant de 3 000 € à 15 000 € sans garantie personnelle.

Un taux de 0 % sera appliqué et le bénéficiaire pourra disposer d'un différé de 2 ans et d'un étalement de remboursement jusqu'à 7 ans.

- Un fonds régional des territoires qui consiste à verser une subvention au titre des investissements matériels immobilisables ou immatériels ainsi que des charges de remboursement d'emprunt(s) lié(s) à des investissements pour la partie en capital. Le montant maximum prévu est de 10 000 € et est cumulable avec d'autres aides de la Région.

La Covati participe en complément de la Région Bourgogne-Franche-Comté à hauteur de 2 € par habitant soit 27 132 €.

Les dossiers pour ces aides sont reçus jusqu'au 31 décembre 2021.

Pour toute information complémentaire et dépôt de dossier s'adresser à :
Jérôme Guironnet : 06 83 95 71 52
ou jerome.guironnet@covati.fr

Alain Gradelet

Vice-président en charge
du développement économique





Rencontre avec Gérald Goulard de la Flight Academy

Deux entreprises se sont installées sur l'aérodrome intercommunal de Til-Châtel géré par la Covati : la SARL Progrès En Vol et ARDPI. Alain Gradelet a interviewé Gérald Goulard, instructeur à l'aéroclub du Val d'Is, mais aussi instructeur de la Flight Academy, nom commercial de Progrès En Vol, dont il est aussi co-dirigeant.

Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 49 ans et je viens de Cherbourg. J'ai vécu longtemps à Paris. En 2005, je suis venu m'installer en Côte-d'Or. J'ai trois enfants et j'habite à Saint-Apollinaire.

Quelle est votre profession ?

J'ai deux activités. La première me permet de vivre. C'est une société de distribution d'optique. Mon autre activité est bien évidemment liée à l'aéronautique.

Vous êtes passionné d'aviation et vous aimez voler. D'où vient cette envie de voir le monde d'en haut ?

Cela date de l'époque à laquelle ma famille s'est installée à Créteil, en face d'Orly. Depuis l'appartement je passais des heures à regarder ce flux d'avions décoller et atterrir. Gamin, j'allais aussi en seuil de piste pour voir de plus près, mais à travers le grillage... J'ai été militaire pendant quelques années dans les commandos de l'armée de l'air, mais je n'étais pas pilote. C'est seulement en 1992 que j'ai pris pour la première fois les commandes d'un avion civil et que j'ai compris qu'une passion était née.

Quels brevets avez-vous ?

J'ai quasiment tout : pilote d'avion, d'hélicoptère, paramoteur, autogire, ULM. Je fais du parachutisme et du parapente et je suis instructeur d'hélicoptère et d'avion léger. Il ne manque que la montgolfière à mon catalogue de compétences.

Vous pouviez adhérer à l'aéroclub de Darois ou à celui de Til-Châtel. Qu'est-ce qui a déterminé votre choix ?

J'avais plus d'affinités avec Til-Châtel car c'est le premier club que j'ai rencontré à mon arrivée sur Dijon et celui qui m'a permis de créer mon entreprise.

Après 3 années d'exploitation, quel est votre bilan en nombre de pilotes formés, et dans quels domaines (professionnel ou loisirs) ?

À ce jour, j'ai 24 élèves, certains réguliers en pilotage d'hélicoptère, et d'autres plus occasionnels car ils viennent de Belgique, d'Allemagne, d'Angleterre, du Sud de la France et même d'Afrique du Sud. Les gens viennent de loin pour se former

chez nous, et de plus en plus. On commence à avoir une belle notoriété. Nous formons autant de pilotes loisirs que de professionnels. Les premiers se font plaisir en réalisant leur rêve. Pour les seconds, c'est pour l'évolution de leurs activités professionnelles ou pour augmenter la rapidité de leurs déplacements.

Combien de temps dure et combien coûte une formation de pilotage d'hélicoptère ?

Il faut compter entre 45 et 50 heures de formation. Une bonne centaine d'heures de vol est nécessaire pour être un pilote aguerri ou à l'aise. Une heure de vol coûte 300 euros. Ce n'est pas une discipline où l'on fait beaucoup de marge parce qu'un hélicoptère coûte très cher à l'achat et très cher en entretien.

Je ne gagne pas ma vie en formant des pilotes d'hélicoptère, je le répète, ma passion c'est de voler. 90 % du prix d'une heure de vol vont à l'achat et à l'entretien d'une machine.



Pourquoi avez-vous investi dans un bâtiment ?

En dehors de la formation aéronautique, deux autres activités sont en cours de mise en place.

La première, la plus importante, est une formation professionnelle de télépilote de drone.

La loi française va disparaître au profit d'une législation européenne qui ouvrira le marché européen à tous les télépilotes professionnels, et surtout, autorisera le transport de marchandises.

Notre société est l'une des toutes premières, et probablement l'une des seules écoles capables de former ces futurs pilotes de drones de transport actuellement.

On souhaite pouvoir, à partir de 2021 ou 2022, former de futurs télépilotes de

transport pour Amazon, La Poste, Uber et bien d'autres encore.

La deuxième activité est une formation sur le VL3 Evolution. Cet appareil est fabriqué et commercialisé par une société tchèque basée en Belgique. C'est un ULM rapide de voyage avec une technologie très pointue qui s'adresse à des pilotes confirmés qui veulent voyager rapidement. On va compléter l'école qui se trouve en Belgique et faire de la prise en main pour cette machine qui a un pas variable (modification de l'angle de l'hélice), un train rentrant, et une vitesse de 280 km/h.

À titre d'exemple, cet aéronef pourra décoller de Til-Châtel en pilotage automatique et arriver en Corse en 2 h 30. L'aller - retour sera possible avec un seul plein de carburant. Par ailleurs, nous souhaitons remercier la Covati qui nous a accordés une aide financière de 5 000 € pour la construction de ce bâtiment. Nous n'avons pas obtenu d'autre aide de la part de l'État ou de la Région.

Alain Gradelet

Vice-président en charge du développement économique



Flight Academy : 06 33 16 41 95
contact@flightacademy.fr
www.flightacademy.fr



Ils se sont installés sur le territoire...



Atelier Charme et Concept Marc-Antoine Urena

Menuisier

12, rue de labergement

21120 Mology

06 68 88 33 59

ateliercharmeetconcept@hotmail.com

Marc-Antoine Urena, menuisier à Mology, fabrique sur mesure et pose : escaliers, portes de garages, terrasses, pergolas, portes d'intérieur ou d'extérieur, volets en bois, meubles, dressings, etc. Contactez-le pour vos projets, le devis est gratuit !

Cabinet Gemeaux Soins Infirmiers

Lise Marie Rebeix

N° ADELI : 216072587

8, rue Charles Bombonnel

21120 Gemeaux

06 71 68 21 90

gemeauxsoinsinfirmiers@gmail.com

www.infirmier-lisemarie-rebeix.fr



Infirmière diplômée d'État de l'Institut de Soins Infirmiers du CHU de Dijon en juillet 2013, Lise Marie Rebeix a exercé comme infirmière salariée à la Clinique Sainte Marthe, puis à l'Hôpital privé Dijon Bourgogne de Valmy jusqu'en septembre 2020, notamment en soins de suite post-interventionnel. Elle a ouvert son cabinet de soins infirmiers à Gemeaux le 1er octobre 2020. Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.

Ils ont déménagé...

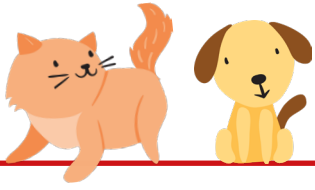


**1, rue Laignelet
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 54 21**

Horaires :

du mardi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h





Nature Hito Croq
13, avenue Carnot
21120 Is-sur-Tille
06 47 86 76 35

f NatureHitoCroq

Anthony Chambellant, 30 ans, a décidé de vivre de sa passion pour les animaux. Il a repris le local du 13 avenue Carnot à Is-sur-Tille suite à la fermeture du magasin de fruits et légumes, pour y vendre de l'alimentation, des soins d'origine naturelle et des accessoires pour chiens et chats. Des gammes de nourriture pour volailles, oiseaux et rongeurs sont également proposées. Les livraisons sont possibles jusqu'en Haute-Marne.

Horaires :

- lundi et jeudi de 15 h à 19 h 30
- mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30
- samedi de 8 h 30 à 19 h 30
- dimanche de 8 h à 12 h 30



13, rue Ancemot
21120 Is-sur-Tille
06 31 72 46 39

f Rondot-IMMO
www.rondot-immo.fr

Camille Rondot, agent immobilier âgé de 36 ans est un «enfant du pays», il s'est entouré d'une assistante de direction et d'un conseiller immobilier. L'agence Rondot Immo a la particularité de ne proposer que des biens à la vente, dans un périmètre qui va de Dijon nord jusqu'à la limite de la Haute-Marne. L'agence s'appuie sur des services de qualité tels que des photos aériennes prises à l'aide d'un drone ou des visites virtuelles. Camille Rondot recherche actuellement trois conseillers immobiliers pour compléter son équipe.

Horaires :

- du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h. Après 16 h, sur RDV.
- le samedi de 9 h 30 à 12 h. L'après-midi sur RDV.



Le P'tit Creux 10
5, rue Jean Jaurès
21120 Is-sur-Tille

f Le-ptit-creux-10

Le P'tit Creux 10 a ré-ouvert ses portes suite à un changement de propriétaire. Le bar-restaurant réaménagé vous propose ses plats du jour, tartines, salades, sandwiches et boissons dans une ambiance conviviale.

Horaires* :

- lundi de 8 h 30 à 14 h 30
- du mardi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 00
- samedi de 8 h 30 à 13 h

**Horaires amenés à être modifiés*



Alain Gradelet
Vice-président en charge
du développement économique



